

Notre village, notre énergie, notre autonomie

Tout d'abord, de quoi parlons nous ?

Un projet d'autoconsommation collective permet à plusieurs foyers d'un même village de partager l'électricité produite localement par des panneaux solaires. Chacun consomme directement une partie de cette énergie suivant une règle de répartition établie entre les participants du projet.

Quels sont les intérêts de ce type de projet ?

Avant toute chose, nous parlons de sécuriser un tarif d'achat d'électricité sur une durée indéterminée. Et donc d'être, en partie, indépendant des fluctuations du marché de l'énergie.

Ensuite, nous participons collectivement à la mise en place de solutions de production d'énergie locales.

Enfin, cela permet de montrer que notre village est acteur de la transition énergétique.

Envie de participer ?

Une réunion permettant d'échanger sur les détails du projet sera organisée. Pour pouvoir assister à cet évènement, je vous invite à me transmettre un email sur cette adresse : [**soleildemeys@gmail.com**](mailto:soleildemeys@gmail.com)

Informations complémentaires :

Mon profil LinkedIn



En savoir +



PROJET SOLEIL DE MEYS



Autoconsommation Collective

*CASTAN-VARLET Alexandre
1250 Chemin du Granjon
Meys*